



Les salariés des cinémas Gaumont Pathé en colère !

Ils dénoncent : La casse de leurs métiers

Dans un mois, le 30 avril 2013, l'ensemble des 230 projectionnistes de Gaumont-Pathé devront s'être positionnés sur un départ de l'entreprise ou l'acceptation du statut de « technicien polyvalent », c'est-à-dire homme ou femme à tout faire, de l'entretien technique des bâtiments, à la vente du pop-corn en passant par la caisse, et la projection. Les moyens mis en œuvre pour les aider dans leur choix sont insuffisants ou sont des leurres (formations « bidons », promesses de la direction non tenues).

Pour les salariés du hall, toutes les nouvelles technologies n'ont qu'un seul but : limiter le nombre de personnel présent. De nouvelles bornes vont être expérimentées, l'incitation à l'achat des places sur Internet, distributeurs de confiseries, en attendant les portiques (comme dans le métro) qui ne nécessiteront plus de contrôleurs.

Des conditions de travail de plus en plus difficiles

Ces technologies bien souvent défailtantes, complexifient un nombre de tâches de plus en plus accrues.

Et ce, en situation de sous-effectif chronique. Les départs ne sont pas remplacés.

En cabine la présence en permanence d'un projectionniste n'est plus assurée. Quand le numérique « plante », les agents d'accueil se débrouillent avec les spectateurs, pour leur distribuer des invitations à venir une fois prochaine... Car on ne rembourse pas. En découlent des conflits de plus en plus fréquents avec des spectateurs furieux. Il faut aussi gérer les mécontentements suite au délabrement des sites, climatisations en panne, toilettes impraticables, etc. Les réparations sont sans cesse remises à plus tard.

La pression de l'encadrement et des directions sur les salariés

Ambiance de plus en plus délétère sur les sites. Licenciements abusifs, convocations pour entretiens en vue de sanctions, la pression est de plus en plus forte. Y compris sur les représentants du personnel. À l'approche du 30 avril, les projectionnistes ne s'étant pas encore positionnés, sont particulièrement ciblés.

Ce choix d'une politique managériale dure et méprisante envers les salariés, a des conséquences sur leur santé.

Une seule logique : toujours plus de profits, pour une entreprise déjà très bénéficiaire

On se souvient de l'affaire du Pathé Wepler et ses places « VIP », jusqu'à 3€ plus chères relayée par la presse.

Toute la politique de notre employeur est là : on rogne sur la masse salariale, les budgets de fonctionnement, on ponctionne les spectateurs. Chaque mois les salariés doivent scruter leurs bulletins de salaires afin de détecter les erreurs en leur défaveur. D'un autre côté, on se lance dans des opérations hasardeuses et superficielles.

Les salariés refusent que la direction s'empare de leurs outils de travail, leurs cinémas, nous exigeons :

- la fin des sanctions abusives, des pressions et le respect des salariés ;
- de meilleures conditions de travail, l'augmentation des effectifs, le respect du public ;
- le report de la date butoir du 30 avril au 30 septembre, pour le positionnement des projectionnistes et de réels moyens pour les aider à faire leur choix et se reconvertir ;
- le maintien en poste des projectionnistes refusant tout changement de leurs contrats de travail.

La Fédération Communication Culture Spectacle de la CNT appelle à une grève reconductible du 30 mars au 30 avril 2013 dans les cinémas Gaumont-Pathé.

Le Syndicat Communication Culture Spectacle-RP de la CNT appelle à un rassemblement, le 30 mars 2013 devant le Gaumont Parnasse, 3 rue d'Odessa, Paris 14^e, à 17 heures.